

BRAINE-L'ALLEUD

SÉCURITÉ

# Des caméras intelligentes AUX ENTRÉES DE LA VILLE

▶ Le conseil communal brainois a approuvé les implantations des caméras ANPR

▶ Le projet était contenu dans la déclaration de politique générale de la Liste du bourgmestre dès 2012, mais il a fallu attendre un peu pour qu'arrivent à Braine-l'Alleud des caméras intelligentes. C'est qu'après avoir appris qu'un projet plus vaste se dessinait au niveau fédéral, le maieur Vincent Scourneau a attendu pour s'inté-

grer dans un véritable maillage de caméras ANPR, des dispositifs qui scannent toutes les plaques de voiture et traitent les informations en temps réel grâce à l'intelligence artificielle. Voilà pour la théorie.

En pratique, ce réseau a mis plus de temps que prévu pour être mis en place et le marché lancé

au niveau fédéral a dû être recommencé plusieurs fois.

**MAIS CETTE FOIS**, on y est : au conseil communal de lundi soir, les emplacements de six caméras ANPR ont été acceptés à l'unanimité.

Il y a en réalité deux projets. Le premier est mené par la police fédérale et soutenu au niveau de l'arrondissement judiciaire.

Deux caméras à placer sur le territoire brai-

nois entrent dans ce cadre mais elles seront placées sur le ring 0. Et la commune, si elle bénéficie du dispositif, ne devra pas mettre la main à la poche puisque le réseau est constitué à l'échelle de la province.

En revanche, Braine-l'Alleud a fait le choix d'ajouter quatre caméras ANPR supplémentaires aux entrées de son territoire, pour une protection maximale sur le plan local. L'idée est notamment de lutter contre certains phénomènes, comme la criminalité itinérante.

**AINSI, UNE VOITURE** dont la plaque a été signalée sera tout de suite repérée quand elle entrera dans la localité et les policiers en seront informés. Ces caméras plus locales seront prévues à Bois-Seigneur, à la limite de la frontière avec Nivelles, à la rue Demoor à Ophain, à la route de Piraumont et sur la chaussée d'Alseberg.

Un budget de 200.000€ est prévu pour financer l'acquisition de ces quatre caméras ANPR ainsi que leur placement - attendre quelques années a permis de bénéficier d'une chute des prix - mais la commune espère que le marché sera attribué pour un montant bien inférieur.

V. F.



▶ Au total, six caméras intelligentes seront installées à Braine-l'Alleud. Dont deux sur le ring. © NATELHOFF

CHAUMONT AGRESSION

# Une maman VIOLEMMENT agressée

▶ Les deux auteurs ont été arrêtés. Un mandat d'arrêt devrait être décerné à leur rencontre

▶ Mardi vers 8 h 30, une dame qui marchait le long de la chaussée de Huy avec ses deux jeunes enfants a été violemment agressée par deux individus portant une combinaison blanche de peintre en bâtiment.

Pour une raison que la justice devra déterminer, la dame a été frappée à plusieurs reprises avant d'être rouée de coups. Alors qu'elle se trouvait au sol, toujours sous la menace de ses agresseurs, la victime est parvenue à alerter des riverains en criant.

Ceux-ci sont intervenus et sont parvenus à mettre en fuite les deux agresseurs. Alors que l'un d'entre eux restait auprès de la victime, choquée, et de ses enfants, un des témoins a eu le réflexe de suivre à distance les deux malfrats.

**DANS LE MÊME TEMPS**, il appelait la police et est parvenu à leur distiller des informations importantes pour permettre de localiser les deux auteurs. Des patrouilles des zones de police de Wavre et des Ardennes brabançonnaises ont été envoyées sur place et elles sont parvenues à mettre la main sur les deux individus qui s'étaient débarrassés de leur blouse blanche.

Les deux hommes ont été privés de liberté. L'un vient de fêter ses 18 ans, tandis que l'autre était bien connu de la justice. Le parquet a demandé qu'un mandat d'arrêt soit décerné à leur rencontre. Ils ont été auditionnés dans la journée mais on ignore encore actuellement la raison de cette agression.

Aucune piste n'est écartée par le parquet. "Il pourrait s'agir d'une agression gratuite tout comme d'un règlement de comptes, précise le procureur du Roi, Jean-Claude Elslander. Les auditions devraient permettre d'y voir plus clair."

Y. N.

NIVELLES

POLITIQUE

# AU CONSEIL D'ÉTAT... grâce aux socialistes

▶ La majorité se déchire sur le projet de parc éolien WindVision

▶ Le feu vert du conseil communal à un recours qu'introduira la Ville de Nivelles contre le permis d'urbanisme accordé au promoteur éolien WindVision a donné lieu à une situation étonnante, au conseil communal de lundi soir.

L'échevin du Développement durable, Pascal Rigot, a expliqué que le collège avait

décidé de saisir le Conseil d'État pour contester la décision du ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Carlo Di Antonio.

Mais l'échevin Ecolo a précisé que son parti n'était pas d'accord, estimant que le projet de parc éolien (six machines) le long de la N25 avait été beaucoup amélioré depuis

l'avis négatif exprimé par la Ville en septembre 2017.

Dans la foulée, le conseiller communal Etienne Laurent, président de la section locale du CDH, a également indiqué que les Humanistes ne voteraient pas positivement sur la décision du collège.

**ECOLO ET LE CDH** sont pourtant les partenaires du MR depuis 2012 au sein de la majorité... "Le CDH ne va pas désavouer son ministre, a commenté André Flahaut pour l'opposition socialiste. Mais un collège prend une décision collégiale et ceux qui ne sont pas d'accord sortent. C'est logique. Une décision de collège qui acte un désaccord n'est plus une déci-

sion..."

Et le chef de file socialiste de considérer que le projet de WindVision, pour lequel il a assisté aux réunions d'information à Baulers et à Genappe, est "foireux". Le ministre Di Antonio, "qui se fout royalement du Brabant wallon et de ce qui est décidé par les conseils communaux", en a également pris pour son grade. Le bourgmestre Pierre Huart, lui, a considéré que la décision ministérielle posait un problème d'équité. Et lors du vote, acquis par vingt voix contre six, c'est l'opposition PS qui appuyé le MR alors que les mandataires Ecolo et CDH votaient non.

V. F.